



Site inscrit

Date de protection : 22 février 1977 ~ Superficie : 752 ha

La zone entourant Vittel

Vittel, Norroy-sur-Vair

La ville et la station thermale sont nichées au coeur d'une région doucement vallonnée et boisée.



Le Mont Saint-Jean et la colline de Norroy dominant la ville et présentent leurs écrans de verdure du plus heureux effet. De même, la station, avec son établissement thermal, sa galerie de cure, ses hôtels, bénéficie d'une situation privilégiée puisque les vastes étendues du parc thermal, de l'hippodrome et du golf ne constituent qu'un ensemble avec les forêts et la campagne environnante qui sont agrémentées de nombreuses promenades et pistes cavalières fréquentées.



Vue sur la partie boisée la "Vauviard" et Vittel en arrière plan

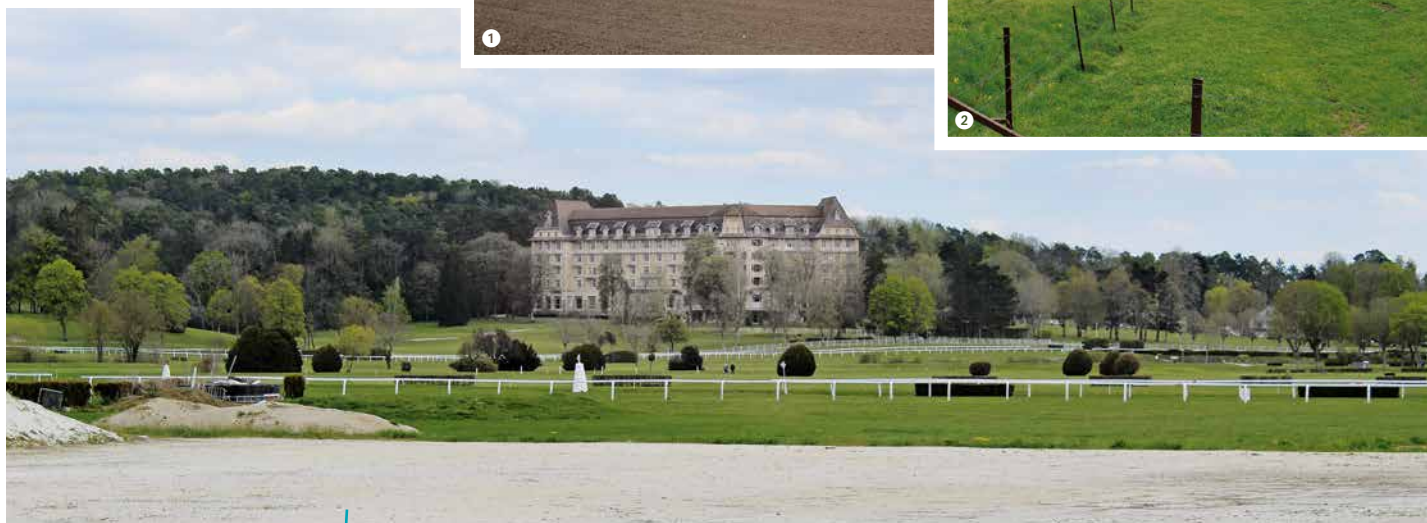
Critères de classement

→ Pittoresque

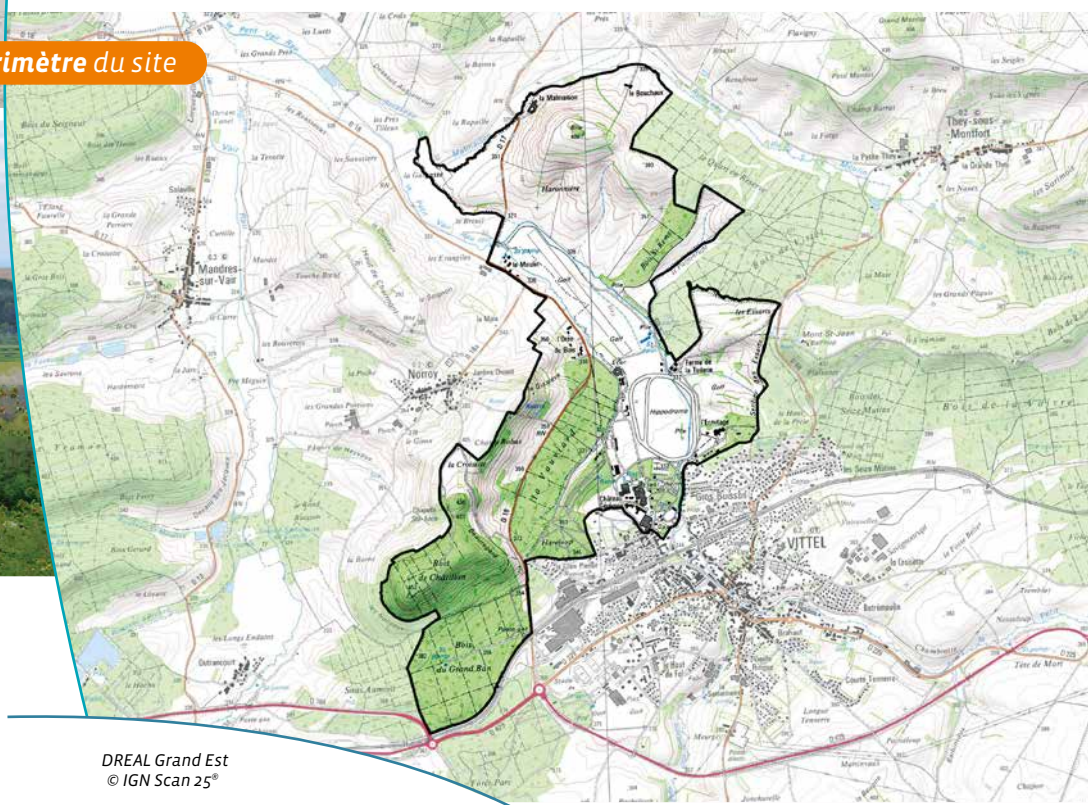
Route menant à Norroy-sur-Vair depuis la D18 (colline de Norroy).



La zone entourant Vittel



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25®

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Plusieurs édifices et éléments de la station thermale de Vittel sont inscrits au titre des Monuments Historiques.

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63